

RG

Renault Group
Accessibilité
Plan d'action 2025

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. POLITIQUE D'ACCESSIBILITE	3
3. PLAN	3
4. CHANTIER RENDRE ACCESSIBLE	3
4.4. PUBLICATIONS	3
4.5. VIDEOS	3
4.6. PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE DANS LES PROJETS	3
5. CHANTIER MESURER LA CONFORMITE	4
5.2. SUIVI EN CONTINU	4
6. CHANTIER INFORMER	4
7. CHANTIER OUTILLER	4
7.2. L'INTEGRATION DU RGAA DANS LES DOCUMENTS INTERNES	4
8. CHANTIER FORMER	5
8.1. FORMATION	5
9. CHANTIER PILOTER	5

1. Introduction

Ce plan d'action présente les actions planifiées par Renault Group dans le cadre de la mise en accessibilité numérique de ses sites, applications et documents bureautiques. Il vient en appui du Schéma pluriannuel 2025-2027.

2. Politique d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement ou à la mise à disposition de services numériques (sites web, plateformes, applications, etc.) tant auprès du public que des personnels internes à Renault Group.

3. Plan

Ce plan se divise en 6 chantiers :

- Chantier Rendre accessible
- Chantier Mesurer la conformité
- Chantier Informer
- Chantier Outiller
- Chantier Former
- Chantier Pilote

4. Chantier Rendre accessible

4.4. Publications

- S'assurer de la mise en conformité de l'ensemble des publications mises en ligne pour chaque année à partir du second semestre 2025.
- Modifier les modèles actuels de publications (ex. : communiqués de presse) pour les rendre accessibles avec l'aide d'un prestataire extérieur.

4.5. Vidéos

- Intégrer dans le cahier des charges de production des nouvelles vidéos la fourniture de sous-titres et de la transcription textuelle.

4.6. Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets

L'objectif d'accessibilité de Renault Group stipule des taux de conformité minimums à respecter pour tous les projets numériques à venir.

- 80 % minimum pour les sites externes.

5. Chantier Mesurer la conformité

5.2 Suivi en continu

Il consiste à mesurer la performance des équipes en suivant un certain nombre d'indicateurs comme :

- La conformité RGAA et ses variations (les améliorations, les régressions),
- Les déclarations publiées et leur mise à jour,
- Le nombre de personnes formées dans les équipes,
- Le nombre et la nature des retours des utilisateurs.

6. Chantier Informer

- Offrir une page Accessibilité avec une déclaration d'accessibilité à jour et le schéma pluriannuel sur chacun des sites internet et applications (internes ou externes).
- La priorisation des corrections, par la mutualisation dans le cas de groupes de sites de même structure (Site médias et Événements par exemple),
- Un plan de communication interne pour assurer la bonne compréhension des enjeux d'accessibilité ainsi que l'envie de participer aux changements nécessaires, à tous les employés du groupe.
- Un plan de communication externe pour publiciser les ambitions, les exigences et les résultats d'étapes de la mise en accessibilité.

7. Chantier Outiller

7.2. L'intégration du RGAA dans les documents internes

- La rédaction et l'intégration d'une clause systématique dans les appels d'offres et dans les contrats de sous-traitance, concernant l'accessibilité, le RGAA, les niveaux de conformité exigés,
- La mise à disposition d'outils pour vérifier qu'un certain nombre de critères du RGAA sont respectés (extensions de navigateurs : WCAG Color contrast checker, Headingsmap, Assistant RGAA, aXe Accessibility, etc.)

8. Chantier Former

8.1. Formation

Former à l'accessibilité les rédacteurs de publications (ex. : communiqués de presse) Word et PDF avec l'aide d'un prestataire extérieur, sur la base des modèles accessibles construits.

9. Chantier Piloter

- Piloter le schéma pluriannuel en cours.
- Rédiger une directive fixant les objectifs d'accessibilité numérique.
- Créer une stratégie pour tirer de réels avantages de l'accessibilité :
 - o Responsabiliser toute la hiérarchie,
 - o Fixer le plan d'action et un budget,
 - o Définir des indicateurs clés de performance pour mesurer l'évolution de la prise en compte de l'accessibilité.
- Se prononcer sur la nomination de référents accessibilité.
- Piloter la production des modèles accessibles de publications (ex. : communiqués de presse) Word et PDF
- Piloter la formation des rédacteurs de ces publications.
- Accompagner la mise en place des référents accessibilité, le cas échéant.
- Réaliser les bilans annuels des plans d'action.